

✓ **Rillieux-la-Pape | Collonges-au-Mont-d'Or**

Concours d'éloquence: ces lycéens défendent le patrimoine local



Un chèque de 10 000 euros a été attribué à Jacques Gautier, représentant la commune de Collonges-aux-Monts-d'Or, par Thierry Dutilloy de la Fondation TotalEnergies.

Photo Élisabeth Roussel

Le lycée Georges-Lamarque a accueilli lundi 18 mai le concours d'éloquence du programme "Les lycéens à la découverte du plus grand musée de France". À l'issue des plaidoiries et d'un vote à bulletin secret, une bannière de fanfare de Collonges-aux-Monts-d'Or bénéficiera d'une restauration financée à hauteur de 10 000 euros.

Le patrimoine local avait rendez-vous avec la jeunesse ce lundi 18 mai au lycée Georges-Lamarque de Rillieux-la-Pape. Depuis novembre 2025, les élèves de seconde bac professionnel en tapisserie et menuiserie participent à l'opération "Les lycéens à la découverte du plus grand musée de France", portée par la Sauvegarde de l'art français avec le soutien de la Fondation TotalEnergies.

Un concours d'éloquence pour défendre les œuvres

Point d'orgue de cette année de travail: un concours d'éloquence durant lequel les élèves devaient défendre, sous forme de texte ou de poème, l'une des cinq œuvres en lice pour une restauration finan-

cée à hauteur de 10 000 euros. Conservatrice de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), représentants de la Fondation TotalEnergies et de la Sauvegarde de l'art français, élus et associations patrimoniales des communes concernées, assistaient à cette finale.

La bannière de fanfare, un «objet exceptionnel»

Tout au long de l'année scolaire, les lycéens ont découvert des œuvres locales, participé à des ateliers de restauration et appris à analyser le patrimoine de proximité. Répartis en groupes, ils avaient pour mission de convaincre leurs camarades de voter pour «leur» œuvre. Le concours s'est conclu par un scrutin à bulletin secret, mêlant ainsi sensibilisation culturelle et exercice citoyen.

À l'issue du vote, la bannière de fanfare de 1863 de Collonges-au-Mont-d'Or a remporté les suffrages. «Cet objet est exceptionnel. Nous avons beaucoup de patrimoine à Collonges, mais cette bannière est unique», s'est réjoui Jacques Gautier, président de l'association Au Fil des mémoires.

«Lorsqu'elle sera restaurée, nous serons heureux de la présenter aux habitants des Monts d'Or.»

«Nous sommes très contents qu'elle soit restaurée»

Parmi les élèves victorieux, Chérine, Anna, Grâce et Hodié racontent avoir été immédiatement séduits par l'œuvre: «Nous l'avons trouvée très belle et inspirante. Chacun a écrit un texte pour la défendre. Nous sommes très contents qu'elle soit restaurée.»

Pour Thierry Dutilloy, directeur régional de la Fondation TotalEnergies, ce projet illustre «la rencontre entre la sauvegarde du patrimoine et l'action auprès de la jeunesse, cela rejoint une des dimensions importantes de la Fondation».

Le proviseur Claude Di Libratore a salué «une expérience précieuse et unique» permettant aux élèves de mieux comprendre «la richesse et la fragilité du patrimoine local» tout en devenant acteurs de sa sauvegarde.

● De notre correspondante
Élisabeth Roussel

Les cinq œuvres en lice pour le concours d'éloquence

Les cinq œuvres en lice pour le concours d'éloquence, point d'orgue de la campagne "Les lycéens à la découverte du plus grand musée de France". Ces œuvres sont: la bannière "L'Écho du canal" de Jonage; les documents anciens du XIX^e siècle de Rillieux-la-Pape; le Paravent Maison Gonnard de Millery; la peinture murale des années 1940 de Pierre Paulin d'Albigny-sur-Saône; la bannière de fanfare de 1863 de Collonges-au-Mont-d'Or.